

CHANGEMENT DE CAP DANS L'INDUSTRIE DE LA PÊCHE AU SALMON

Pacifique

Volume 1, numéro 2, mars 1999

Participer au changement dans les pêches du Pacifique

Nous avons assisté l'année dernière à d'importants changements dans le secteur de la pêche du saumon sur la Côte Ouest: changement dans la gestion de la pêche, changement des conditions environnementales et changement dans la flotte saumonière. Le gouvernement fédéral a débloqué une somme de 400 millions de dollars, échelonnée sur cinq ans, pour permettre la gestion des changements associés à la restructuration de la flotte de pêche du saumon du Pacifique. Jusqu'à maintenant, 54 millions de dollars ont été alloués à des programmes comme le programme de retrait volontaire des permis de pêche du saumon, les programmes de formation et d'adaptation pour les travailleurs qui ont perdu leur emploi, les projets de pêche sélective, la restauration de l'habitat et la mise en valeur du saumon, la diversification des pêches et la réduction de la flotte. À l'heure actuelle, quatre ministères fédéraux, Pêches et Océans Canada, Développement des ressources humaines Canada, Diversification de l'économie de l'Ouest (DEO) Canada et Affaires indiennes et du Nord Canada,

gèrent les programmes qui aideront les collectivités et les citoyens à explorer et à développer de nouveaux débouchés économiques. Il s'agit d'encourager une activité qui soutiendra l'économie locale et assurera une ressource plus abondante pour l'avenir de la pêche du Canada.

Dans le cadre des efforts du gouvernement fédéral pour soutenir et aider la population, Pêches et Océans Canada tiendra dans les prochains mois des séances d'information dans les diverses régions de la Colombie-Britannique. Les gens peuvent obtenir des renseignements sur tous les programmes associés aux projets de restructuration et d'autres programmes et politiques ministériels lors de ces séances locales, ainsi que dans des publications comme celle-ci.

Le présent bulletin indique les faits marquants concernant les projets en cours. Appliqués ensemble, ces programmes peuvent jouer un rôle décisif pour l'avenir de la ressource et des collectivités de la Côte Ouest. ■

Canada

Pêches et Océans Canada et Votre Collectivité

Depuis l'automne, des séances d'information sont organisées dans les collectivités de la Colombie-Britannique pour expliquer les différentes options en matière d'adaptation et de développement économique offertes aux citoyens et aux collectivités dans le cadre du Programme de 400 millions de dollars pour l'adaptation et la restructuration des pêches du Pacifique. Les partenaires fédéraux, Développement des ressources humaines Canada (DRHC), Affaires indiennes et du Nord Canada, Pêches et Océans Canada et Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, ont donné des informations et répondu aux questions lors des séances locales tenues aux endroits suivants: Prince Rupert, Bella Coola, Richmond, Masset, Ucluelet, Port Alberni, Sechelt, Alert Bay, Port Hardy et Campbell River. Les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) ont également participé à ces réunions.

Vancouver au début de janvier, à laquelle ont assisté 300 personnes, puis des réunions ont eu lieu à différents endroits en Colombie-Britannique et au Yukon: Atlin, Smithers, Dease Lake, Terrace, Prince Rupert, Bella Coola, Port McNeill, Victoria, Cowichan, Nanaimo, Sechelt, Comox, Campbell River, Kamloops, Abbotsford, Coquitlam, Vancouver Nord, Whitehorse et îles de la Reine-Charlotte.



Elan Park, agente de liaison avec la collectivité, à une séance d'information publique de Pêches et Océans Canada.



Des agents des pêches répondent aux questions du public lors d'une journée d'accueil à Comox.

Soulignant l'importance de la participation des citoyens au programme de 100 millions de dollars consacrés au rétablissement de la ressource, Pêches et Océans Canada a tenu des réunions publiques pour lancer la réalisation des nouveaux programmes visant l'habitat dans les bassins hydrographiques. Ces réunions ont été lancées par une conférence, tenue à

Présentement, Pêches et Océans Canada invite la population à une série de séances d'information dans la collectivité qui ont débuté à Comox le 3 mars 1999. Ces séances permettent de se renseigner sur les nouvelles politiques et les programmes du Ministère, de voir des expositions et des vidéos, et d'assister à des conférences sur les programmes offerts dans le cadre du programme de 400 millions de dollars sur l'adaptation et la restructuration des pêches du Pacifique. Les participants peuvent s'adresser directement au personnel local pour en savoir plus sur le rôle de Pêches et Océans Canada dans leur collectivité et pour obtenir des réponses à leurs questions. D'autres séances d'information sont prévues pour le printemps, l'été et l'automne et elles coïncideront avec les célébrations, les festivals et les foires organisés dans les collectivités. ■



L'importance de la Gérance du Bassin Hydrographique Local

Les citoyens et les intervenants intéressés peuvent donner leur opinion sur les nouveaux projets de protection de l'habitat du gouvernement fédéral lors de réunions publiques qui sont tenues dans une vingtaine de collectivités de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Pêches et Océans Canada (MPO) a tenu des réunions en février et en mars dans différentes collectivités: de Whitehorse à Coquitlam, de Port Clements à Kamloops, de Prince Rupert à Campbell River. Des employés du MPO sont présents pour donner des renseignements et, plus important, pour écouter les résidents leur indiquer quelle serait la manière la plus efficace pour appliquer les nouveaux programmes sur la protection de l'habitat dans leur collectivité.

Les programmes font partie de l'Opération de reconstruction de la ressource, programme de 100 millions de dollars échelonné sur cinq ans, annoncé par le ministre des Pêches et des Océans, David Anderson, en juin dernier, et visant à renforcer les mesures du MPO en matière d'habitat du poisson et de mise en valeur des stocks de saumon.

Les réunions dans les collectivités font suite à un atelier intitulé Nouvelle orientation: Conservation et gérance de l'habitat, tenu à Vancouver les 8 et 9 janvier, et qui a été couronné de succès. Plus de 300

personnes y ont assisté et échangé des idées, discuté des modèles de planification collective des bassins hydrographiques et examiné des moyens pour collaborer à la restauration et à la protection de l'habitat du poisson. Le forum de Vancouver a été organisé en partenariat avec la Fondation du saumon du Pacifique, le Salmon Enhancement and Habitat Advisory Board, la Commission des pêches autochtones de la Colombie-Britannique et Pêches et Océans Canada.

Le Programme sur la conservation de l'habitat et la gérance, élément-clé du rétablissement de la ressource et nouvelle orientation en matière de protection de l'habitat, constituera un aspect important des forums tenus dans les collectivités. Ce programme comprend la création d'un réseau de postes dans les collectivités: des auxiliaires de l'habitat et des coordonnateurs de la gérance de l'habitat dans la région du Pacifique.

Ces personnes aideront les groupes communautaires, l'industrie, les bénévoles, les Premières Nations et les organismes gouvernementaux à protéger plus efficacement l'habitat et à promouvoir une utilisation durable des ressources terrestres et hydriques. Ils participeront également à l'élaboration de plans de gestion des bassins hydrographiques pour offrir une orientation à long terme en vue d'une production durable des ressources halieutiques.

suite p. 5 ▶

DRHC Aide les Collectivités à Trouver des Solutions

DHRC continue de s'occuper activement du dossier des pertes d'emploi dans le secteur de la pêche du saumon sur la Côte Ouest. D'avril 1998 à décembre 1998, le ministère a consacré plus de 9,0 millions de dollars à des projets et des mesures pour aider les travailleurs de la pêche et leur collectivité. À l'heure actuelle, cette somme finance 114 projets, ce qui permet d'offrir à plus de 5 300 individus des possibilités comme une expérience de travail, une amélioration des compétences, une aide pour devenir travailleur indépendant et une aide pour la recherche d'emploi.

Profils des avantages de l'AE et des mesures d'aide – Partenariats locaux avec le marché du travail

Le gouvernement du Canada reconnaît que l'aide aux travailleurs de la pêche et aux collectivités ne se limite pas simplement à aider les individus à trouver un emploi ou à acquérir de nouvelles compétences. Dans bon nombre de cas, il faut réagir au niveau de la collectivité ou du secteur afin d'apporter les changements qui permettront aux villages côtiers de tenir le coup. La planification communautaire est la clé pour répondre aux besoins de la collectivité, en offrant des services qui correspondent aux besoins locaux. Les centres de ressources humaines du Canada dans les villages côtiers ont déjà travaillé avec des partenaires au niveau communautaire et régional pour évaluer les objectifs de développement, la capacité de création d'emplois et de croissance économique, et pour déterminer les besoins locaux en matière d'emploi.

Le programme de partenariats avec le marché du travail de DRHC favorise les partenariats communautaires et sectoriels afin de développer des stratégies qui élargissent la base d'emplois locaux, ce qui accroît le potentiel de réussite économique locale. Les projets de ce programme incitent tous les paliers de gouvernement, les employeurs et les organismes communautaires à partager les responsabilités en matière d'enjeux et de solutions. Les

activités offertes dans le cadre de ce programme comprennent:

- l'identification des besoins des membres de la collectivité;
- l'analyse des possibilités locales d'emploi et de formation;
- la coordination des services dispensés par chaque partenaire, et
- la détermination de l'organisme qui dispensera certains services d'emploi et la désignation des clients prioritaires.

Développement des ressources humaines
Canada participe souvent au financement de partenariats de planification locale. Par exemple, des fonds sont disponibles pour collaborer avec la collectivité à la recherche des stratégies de développement économique, ou pour coordonner des approches communautaires aux questions concernant le marché du travail.

Les projets peuvent être financés par:

- des entreprises et des employeurs
- des organismes à but non lucratif
- des gouvernements provinciaux et territoriaux et des administrations municipales
- des bandes et des conseils tribaux
- des établissements de santé publique et d'enseignement
- des individus ou des groupes de citoyens.

DRHC aide les projets de partenariats locaux avec le marché du travail par le financement:

- des salaires et des coûts associés à l'emploi pour le personnel
- du coût des services professionnels
- des coûts pour des travaux de recherche ou des études techniques
- des frais de déplacement, de location d'équipement ou de locaux, etc.

À l'heure actuelle, DRHC subventionne 13 projets de partenariats locaux dans les villages côtiers de la Colombie-Britannique, appuie des organismes communautaires dans leurs efforts pour cerner les problèmes de ressources humaines et les régler. Les projets de partenariats locaux réunissent des partenaires communautaires pour leur permettre de discuter et de développer des stratégies d'adaptation au marché du travail local, et les projets servent également à améliorer la qualité du développement des ressources humaines au niveau local, lorsqu'une collectivité fait face à la perte imminente imprévue d'une importante source de revenu dans un secteur clé de sa main-d'œuvre.

Profil des partenariats locaux – BC Seafood Sector Council

Le secteur des produits de la mer de la Colombie-Britannique représente la principale composante des travailleurs et employeurs de l'industrie de la pêche de la Côte Ouest. Au début de 1997, le BC Seafood Sector Council (BCSCC) a présenté à Développement des ressources humaines Canada (DRHC) et au gouvernement de la Colombie-Britannique un projet de formation d'un comité chargé de consulter l'industrie, les travailleurs et le gouvernement pour déterminer les possibilités d'emploi durable par la diversification des espèces exploitées et la production de nouveaux produits.

DRHC a accepté d'accorder des fonds au comité par le biais des partenariats locaux conjointement avec les sommes d'argent et les services fournis par la province de la Colombie-Britannique et le BC Seafood Sector Council. Charlie Minns, qui travaille depuis 15 ans dans l'industrie de la transformation des produits de la mer, a été engagé pour monter le nouveau comité et collaborer à la commercialisation, à la planification commerciale et aux activités de liaison avec les différents paliers de gouvernement.

Depuis deux ans, M. Minns et le BCSCC ont porté le nombre de membres à 27 entreprises et organismes, notamment des syndicats, des usines de transformation des produits de la mer et des Premières Nations. Grâce à cette association, employés, employeurs et représentants des gouverne-

ments provincial et fédéral ont soumis conjointement des idées commercialisables qui ont conduit à plusieurs percées fructueuses dans la diversification des espèces et des produits de la mer.

M. Minns a joué plusieurs rôles, notamment comme formateur (ce qui, selon lui, a été particulièrement fructueux pour le développement de nouvelles idées et relations de travail), comme facilitateur au niveau de la planification, de l'acquisition de fonds et du développement de projet, et comme coordonnateur ou responsable de la commercialisation et de la promotion des produits de la mer sur les marchés régionaux et mondiaux.

Jusqu'à maintenant, il a participé à plusieurs projets couronnés de succès dans les villages côtiers, notamment la formation des membres des comités sur les nouveaux débouchés dans les établissements côtiers d'emballage du poisson, et l'aide à la planification et au financement pour des projets de diversification de Fjord Pacific Marine Industries (Richmond – kéta), d'Ocean Master Foods (Maple Ridge – kéta), de Lax Kw'alaams Marine Industries (Port Simpson – aiguillat), d'Omega Packing (Masset – aiguillat) et d'Ucluelet Seafood Products (Ucluelet – merlu).

Selon M. Minns, qui fait allusion ici au travail avec les membres du BCSCC, « le plus intéressant, c'est de voir un groupe aussi hétérogène travailler ensemble et trouver des idées sensationnelles que nous allons voir aboutir. Chaque projet couronné de succès que nous avons aidé à mettre sur pied est pour nous un coup d'éclat. »

M. Minns reconnaît volontiers que DRHC et le ministère des Pêches de la Colombie-Britannique ont été les éléments moteurs qui ont permis à son organisme d'atteindre ses buts. Les représentants provinciaux et les centres de ressources humaines locaux qui ont participé à la planification, aux demandes de financement et autres aspects du développement individuel et économique ont largement contribué à ses activités sur toute la côte.

« Grâce à ces partenariats, indique M. Minns, nous avons pu former une belle entité qui rassemble l'industrie, la province et le gouvernement fédéral. Notre succès repose sur la force de nos relations. »

Nouveau financement pour d'autres produits du poisson – Le kéta

Le 12 janvier 1998, Raymond Chan, député de Richmond et secrétaire d'État (Asie-Pacifique), a annoncé que DHRC débloquait des crédits de 100 000 dollars pour Fjord Pacific Marine Industries, à Richmond. Le 28 janvier, il annonçait qu'il allouait une somme identique à Ocean Master Foods, à Maple Ridge.

Le gouvernement du Canada participe aux deux projets en partenariat avec la province de la Colombie-Britannique et le secteur privé. Dans l'ensemble, ces projets permettront la création de 34 emplois à plein temps pour les travailleurs de la pêche, 10 à Richmond et 24 à Maple Ridge.

Fjord Pacific Marine Industries, entreprise installée à Richmond depuis 30 ans, utilisera les crédits supplémentaires pour agrandir ses installations de transformation du poisson et se doter d'un autre fumoir. Ces modifications permettront à l'entreprise de croître pour créer de nouveaux produits à valeur ajoutée, comme la charqui de saumon et les friandises séchées pour animaux de compagnie, qui font appel aux espèces sous-utilisées comme le kéta. Don Pollard, directeur général de l'entreprise Fjord, indique qu'il prévoit entreprendre la construction des installations en février 1999 et que la production pourra commencer en juin.

M. Chan ajoute que ce projet représente une approche nouvelle dans une industrie traditionnelle. L'étude de nouvelles possibilités pour des espèces sous-utilisées crée de nouveaux emplois et de nouveaux produits dans le secteur des pêches. Il s'agit d'excellentes nouvelles pour Richmond.

M. Chan a également loué les efforts d'Ocean Master Foods pour diversifier ses lignes de produits. Selon lui, le projet est un exemple frappant du pouvoir des partenariats productifs, fruits de la participation des gouvernements fédéral et provincial ainsi que des groupes locaux et des citoyens au projet d'agrandissement. « Grâce à vos efforts, affirme-t-il, plus de 24 personnes auront un emploi et pourront acquérir les références qui mènent à des carrières productives et à des modes de vie valorisants. »

Les installations d'Ocean Master Foods utiliseront aussi le kéta pour la production de divers produits à valeur ajoutée, notamment le pepperoni de saumon, les saucisses de saumon et les croquettes de saumon. L'entreprise achètera de nouveaux équipements, rénovera les installations et engagera du nouveau personnel.



Le secrétaire d'État pour la région Asie-Pacifique, Raymond Chan, remet un chèque à l'entreprise Fjord Pacific Marine Industries.

Ces deux projets appuient la Stratégie canadienne d'emplois et ont été subventionnés par le Fonds d'emplois de transition, établi en 1996 pour créer des emplois durables dans les régions les plus directement touchés par le chômage. Au moment où le programme prendra fin, en mars 1999, le programme aura contribué à la création de plus de 30 000 emplois dans le cadre de plus de 900 projets mis en oeuvre au Canada. La plupart des emplois ont été créés dans le secteur privé, en particulier dans les collectivités rurales, côtières et nordiques où le taux de chômage est élevé.

Le succès des projets réalisés grâce au Fonds d'emplois transitoires a entraîné la formation du Fonds canadien d'emplois, un programme permanent doté d'un budget annuel de 110 millions de dollars, comprenant 6 millions de dollars pour la Colombie-Britannique. Il est fondé sur l'expérience et les connaissances acquises par le Fonds d'emplois transitoires. Le Fonds canadien d'emplois continuera à viser les collectivités où le taux de chômage est élevé, en particulier celles situées dans les régions rurales, côtières et nordiques où le taux de chômage est d'au moins 10 %. ■

Techniques Traditionnelles de Pêche Sélective Utilisées par les Premières Nations

Affaires indiennes et du Nord

Pour Dr Craig Orr, conseiller en matière de pêche sélective à la Commission des pêches autochtones de la Colombie-Britannique, il faut appuyer l'utilisation de méthodes de pêche sélective pour toutes les espèces sauvages de saumon et de saumon arc-en-ciel, en particulier pour les stocks les plus affaiblis, si l'on veut protéger, rétablir et conserver ces poissons et leurs habitats. Il présente dix raisons justifiant l'application de stratégies de pêche sélective.

1. En raison de l'importance accordée à la mise en œuvre de nouvelles techniques de pêche sélective, le Plan de gestion du saumon, annoncé en juin 1998 par le ministère des Pêches et des Océans (MPO), représente un changement fondamental dans la façon de gérer la pêche.

La pêche sélective est maintenant la stratégie privilégiée par Pêches et Océans Canada pour la protection, le rétablissement et la conservation des stocks sauvages de saumon (saumon arc-en-ciel compris) sur la Côte Ouest du Pacifique, en partenariat avec les Premières Nations, la province, d'autres ministères fédéraux, des organismes privés, des groupes d'intérêt, et tous les Canadiens, en particulier ceux qui sont directement touchés.



Senne de plage sur le Fraser.



Bordigue sur la Rivière Nicola.

2. Les projets pilotes de pêche sélective se sont révélés efficaces pour dénombrer les espèces de saumon et recueillir d'autres données, avec remise à l'eau des poissons vivants.

La collecte de données comprend: le dénombrement des espèces sur leurs voies migratoires, la détermination du sexe et de l'espèce, le prélèvement d'échantillons pour les analyses d'ADN, la détermination du nombre de poissons remis à l'eau vivants, et le prélèvement d'échantillons de sperme qui sont congelés aux fins d'utilisation future, au besoin. On a identifié six espèces de saumons dans les différents cours d'eau et affluents que partagent les êtres humains et les saumons. La remise à l'eau à l'état vivant des cohos est une priorité qui doit être conforme aux exigences de la réglementation. Les projets retenus portent sur des techniques utilisées par les Premières Nations depuis des siècles, ainsi que des projets de modification d'engins commerciaux. Ces techniques traditionnelles ont été abandonnées au profit des filets maillants au cours des cent dernières années pour accroître les revenus économiques des pêcheurs. Pour réintroduire ces techniques, il nous faut faire appel à l'expertise et aux



Tourniquet à saumons, Yale, fleuve Fraser.

connaissances des Premières Nations en tirant profit du savoir des Anciens, de photos d'archives, d'histoires et de sites traditionnels.

Une des techniques traditionnelles est la senne de plage, qui a été utilisée efficacement pour la pêche sélective. Les sennes de plage sont des filets adaptés aux cours d'eau. En raison de leur maillage plus faible, les poissons capturés ont une plus grande chance de survie. Ce genre de pêche sélective se pratique surtout dans le réseau de la Skeena et est couramment utilisée par la Commission des pêches de la Skeena pour capturer l'excédent de géniteurs. Dans le Fraser, les Katzie, les Kwantlen et la Fraser River Fishermen Society se sont associés pour exploiter avec succès une senne de plage à proximité de Mission. Cet engin a été conçu pour capturer le kéta sans nuire au coho et au saumon arc-en-ciel, et pour marquer et remettre à l'eau les saumons arc-en-ciel au moyen d'une technique sensorielle qui ne tue pas les poissons. Les Matsqui, les Chehalis et les Tzeachten sont d'autres Premières Nations qui pratiquent ce type de pêche dans le Fraser.

La pêcherie fixe est une autre méthode traditionnelle de pêche sélective. Elle est surtout utilisée dans les zones terminales où prend fin la migration des

saumons, à proximité des frayères, généralement à l'embouchure des cours d'eau.

La Première Nation Cook's Ferry emploie cette technique pour dénombrer et capturer les quinnats sur la rivière Nicola. Les pêcheries de ce genre ont été utilisées pour la dernière fois en 1936 dans cette portion de la Nicola. Pour construire le parc, les Cook's Ferry se sont servis de photos provenant des archives de Merritt et se sont fiés aux connaissances des Anciens qui se rappelaient avoir vu des parcs installés dans certaines zones du cours d'eau. La réintroduction des parcs ou des barrières de dénombrement est aussi envisagée par d'autres Premières Nations pour leurs sites de pêche traditionnels dans les cours d'eau et les ruisseaux.

Le tourniquet, très utilisé dans le Columbia à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, est réintroduit comme méthode de pêche sélective qui est aussi efficace pour l'évaluation des stocks. Les Nisga'a ont montré que le tourniquet était une méthode efficace et utilisent cette technique dans la Nass à l'heure actuelle. On évalue le nombre de poissons qui passent en comparant les dénombrements de poissons marqués et remis à l'eau à différents tourniquets. Ce type de pêche sélective s'est révélé telle-

ment efficace que d'autres Premières Nations, comme les Yale, se sont inspirés de la technique des Nisga'a et exploitent et entretiennent maintenant leurs propres tourniquets. En 1998, l'Agence de gestion des pêches des Yale a utilisé son tourniquet pour l'évaluation des stocks et la collecte de données. Les poissons capturés par ce tourniquet ont tous été remis à l'eau. « Avec des membres de la nation Yale et d'autres Premières Nations et des citoyens non autochtones de la région, a déclaré la gestionnaire Susan Anderson-Behn, nous avons utilisé le tourniquet à des fins d'évaluation des stocks et de recherches scientifiques. L'emploi du tourniquet dès maintenant se révélera avantageux dans le futur lorsque les dispositions des traités seront appliquées et que le pouvoir sera entre les mains de la Première Nation. Nous avons besoin de formation et de renforcement des capacités pour maintenir et exploiter des méthodes de pêche sélective dans les collectivités. »

3. Les trappes en pierre, les épuisettes et carrelets et d'autres techniques novatrices sont des méthodes qui doivent être envisagées dans la pêche sélective.

Dans le cours inférieur du Fraser et dans d'autres régions côtières de la Colombie-Britannique, on peut trouver des vestiges de trappes en pierre. Ces trappes, utilisées pendant des siècles par les Premières Nations, font maintenant l'objet de recherches; les Premières Nations de la région veulent redécouvrir les techniques du passé et réintroduire éventuellement cette méthode de gestion des pêches.

Depuis des siècles, on se sert des épuisettes et des carrelets. Ces engins sont utilisés en plus d'autres méthodes sélectives mentionnées parce qu'ils sont très efficaces pour remettre à l'eau les prises accessibles d'espèces de saumon non visées.

Les pêches sélectives se pratiquent depuis des centaines d'années, mais la réintroduction, l'exploitation et le maintien de ces méthodes exigent le renforcement des capacités pour l'entrée dans le XXI^e siècle. L'aide existe. Des spécialistes de la conservation, comme le Dr Craig Orr et d'autres oeuvrant dans ce domaine, peuvent offrir leur aide par le biais d'ateliers, de groupes de discussion, de colloques et de séances de planification.

4. Pour respecter la réglementation et remettre à

l'eau certaines espèces menacées de disparition, comme le coho et le saumon arc-en-ciel, il faut avoir recours à différentes méthodes de pêche sélective.

La nouvelle approche de gestion des pêches qui permet la capture et la remise à l'eau du poisson à l'état vivant doit être envisagée dans toute activité de pêche sélective. Le renforcement des capacités dans des domaines comme la formation complémentaire, le prélèvement d'échantillons aux fins d'analyse de l'ADN, l'évaluation des stocks et le dénombrement est une priorité qui conditionne la réussite d'une opération de pêche sélective.

5. Les visées économiques doivent changer: finie l'exploitation de la ressource à des fins de consommation; il faut viser le rétablissement, la protection et la conservation.

L'avenir de l'économie de la pêche reposera sur des méthodes de pêche sélective, que ce soit dans nos cours d'eau ou en pleine mer. Il faut modifier les engins si l'on veut maintenir ce type de pêche. La connaissance de nouvelles techniques, et peut-être de techniques plus douces et moins agressives, est nécessaire pour atteindre les objectifs de ces pêches sélectives.

6. Reconstituer la ressource: Une nouvelle approche pour l'habitat du saumon - c'est la politique annoncée par le gouvernement fédéral le 18 juin 1998, et présentée comme une approche tout à fait nouvelle pour la protection et la remise en état de l'habitat du saumon, et pour la promotion de la mise en valeur des stocks stratégiques.

Les Premières Nations, en raison de l'emplacement des territoires qu'elles occupent en Colombie-Britannique, connaissent bien l'état de l'habitat du poisson. Les usagers qui vivent en amont des estuaires voient en général moins de poissons revenir, et ont une bonne idée du nombre de poissons qui restent. Les Premières Nations ont assisté à la destruction de l'habitat par l'exploitation forestière et ont exprimé leur intérêt pour sa remise en état. Certaines espèces menacées de disparition commencent leur cycle biologique en eau douce, où elles

restent pendant dix-huit mois avant de migrer vers l'océan.

Les mystères de l'océan nous intriguent encore et nous connaissons très peu l'habitat marin des saumons pendant cette période. Toutefois, nous savons que le principal problème du coho est la diminution de son taux de survie en mer. Ce taux, qui était de 15 à 16 % il y a à peine quinze ans, est maintenant de 1 à 2 %.

7. Il faut considérer la pêche sportive à sa juste valeur.

Il faut cesser de penser qu'un poisson mort vaut plus qu'un poisson vivant dans son habitat naturel sauvage. Par exemple, grâce à des méthodes de pêche sélective, le saumon arc-en-ciel de la Thompson, un des plus gros du monde, puisqu'il pèse en moyenne de 6 à 7 kilogrammes, peut maintenant retourner à ses frayères et ainsi accroître son effectif. Les pêcheurs sportifs qui cherchent à capturer ce poisson très prisé peuvent apporter des revenus précieux pour les commerces locaux auxquels nous avons recours tous les jours, en plus des commerces spécialisés qui pourvoient à leurs besoins particuliers. Les pêcheurs sportifs doivent aussi être responsables et utiliser les bonnes méthodes de capture et de remise à l'eau.

Les possibilités commerciales liées à la pêche existent pour des entreprises comme des pourvoires, des camps accessibles par avion, des gîtes touristiques, des centres en milieu naturel et des sentiers touristiques. En Colombie-Britannique, ces commerces peuvent prospérer, grâce à l'immensité de la beauté naturelle et sauvage de la province.

8. L'attitude générale doit changer.

Il n'existe pas de solution miracle ni de panacée pour régler le problème que connaissent présentement les saumons. Dans le monde entier, le secteur des pêches éprouve des difficultés. Ces poissons sauvages, autrefois abondants, sont en péril à cause du réchauffement planétaire, de la baisse du taux de survie en mer, du changement climatique, de la faible qualité de l'eau, de l'urbanisation et d'une surexploitation des poissons visés et des prises accessoires.

Les autres impacts qui ont décimé cette ressource

vivante sont la croissance démographique et les moyens technologiques, notamment des éléments comme les sondeurs, les radiogoniomètres et les communications satellitaires. Finalement, c'est l'éthique générale des consommateurs qui doit changer. La prospérité économique doit se fonder sur la protection, le rétablissement et la conservation des espèces de saumon sauvage sur la Côte Ouest du Pacifique.

Il est indispensable d'établir des communications stratégiques et les ententes de renforcement qui représenteront et combineront les efforts du Canada et des États-Unis pour le rétablissement des saumons du Pacifique. Dernièrement, les États-Unis ont annoncé que leur nouveau fonds de rétablissement du saumon visait les mêmes enjeux que ceux annoncés par le Canada en juin 1998.

Notre intelligence fait de nous les dirigeants de la planète Terre, dont nous serons responsables jusqu'à sa disparition. Le droit du saumon à survivre dans son habitat sauvage et naturel, et notre droit de pêcher, dépendent des mesures coopératives prises par chacun d'entre nous.

9. La participation locale est nécessaire.

Localement, nous pouvons participer et nous renseigner sur les enjeux, les organismes et les programmes disponibles. Avant tout, nous devons être prêts à écouter. Pour de plus amples informations, communiquez avec la Commission des pêches de votre région, l'Agence de gérance, le groupe de conservation, les Premières Nations, les organismes provinciaux, ou les ministères fédéraux suivants: Pêches et Océans Canada, Développement des ressources humaines Canada, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et Affaires indiennes et du Nord Canada.

10. Pourquoi choisir de relever le défi?

Ce que nous faisons aujourd'hui sera déterminant pour le droit d'accès des générations futures à ces ressources de saumons sauvages et, aspect plus important encore, est la clé de la survie de ces magnifiques poissons. ■

**Dr Craig Orr effectue des recherches sur la pêche sélective à contrat pour Affaires indiennes et du Nord Canada.*

Le Gouvernement du Canada Annonce un Projet de Trois Ans pour Aider les Villages Côtiers de la Colombie-Britannique

En janvier 1999, le gouvernement fédéral a annoncé la mise sur pied d'une Initiative d'adaptation économique des collectivités dotée d'un budget de 18 millions de dollars pour stimuler le développement et la diversification économiques des collectivités côtières de la Colombie-Britannique touchées par les changements dans le secteur de la pêche du saumon.

Cette initiative aidera les collectivités touchées par la restructuration de la pêche du saumon du Pacifique à développer le potentiel local et côtier pour s'adapter aux changements économiques. Elle s'étendra sur trois ans et sera administrée au niveau local selon une formule unique de partenariat élargi et dans le respect du principe voulant que les collectivités soient les mieux placées pour connaître leurs besoins et leurs perspectives.

« Le gouvernement fédéral croit à une solution communautaire au renouvellement économique du littoral de la Colombie-Britannique, a déclaré David Anderson, ministre des Pêches et des Océans. Les changements qu'ont connus les secteurs primaires demandent un soutien communautaire d'envergure et des solutions locales afin de faire les ajustements nécessaires. L'annonce d'aujourd'hui fournira aux gens et aux collectivités les outils et les mécanismes pour les aider à faire les changements qui s'imposent. »

L'Initiative, qui favorisera le développement économique des collectivités et de l'ensemble de la région côtière, est financée par Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) dans le cadre du programme fédéral d'aide de 400 millions de dollars annoncé par le ministre Anderson le 19 juin 1998. Elle sera administrée par un comité directeur formé d'intervenants, des représentants de la Union of British Columbia Municipalities (UBCM), des collectivités autochtones, des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et du gouvernement fédéral.

Du budget alloué à cette initiative, 13,3 millions de dollars serviront à investir dans des projets de développement côtier et d'autres projets stratégiques liés à l'exploitation des ressources océaniques qui faciliteront la transition d'une économie axée sur la pêche du saumon vers des activités nouvelles. Les contributions, remboursables et non remboursables, seront versées à des projets ponctuels, selon les besoins.

Les 4,7 millions de dollars qui restent seront utilisés pour munir les SADC des ressources nécessaires à l'exécution et à l'administration de l'Initiative, notamment le recrutement de coordonnateurs des mesures d'adaptation des pêches; la mise en oeuvre de programmes et de services fédéraux, et l'organisation de foires-info et de salons professionnels communautaires à l'intention des petits entrepreneurs existants et potentiels. Cette nouvelle initiative permettra aux SADC d'offrir leurs programmes et ceux du gouvernement fédéral dans des collectivités éloignées. Grâce au recrutement d'agents responsables de projets côtiers, des petites collectivités éloignées bénéficieront du savoir-faire d'experts en développement économique.

L'Initiative d'adaptation économique des collectivités et le Programme de prêts pour la pêche récréative, doté d'un budget de 7 millions de dollars, vont dans le sens de l'analyse et des recommandations rapportées dans l'étude de Gislason, intitulée « Les collectivités de pêche en transition », publiée en même temps que l'annonce du projet de 18 millions de dollars. Un autre rapport commandé par Pêches et Océans Canada fait une analyse approfondie de l'impact du déclin des ressources et de l'évolution des marchés sur les collectivités de la Colombie-Britannique et du Pacifique Nord-Ouest. Le document Développement économique des collectivités en transition porte sur l'expérience de huit collectivités choisies en vue d'identifier quels sont les éléments qui ont contribué au succès de la diversification économique. Ce rapport s'intéresse aussi aux obstacles qui nuisent au développement économique local ainsi qu'aux stratégies pour y remédier. ■

Création d'un Programme de Prêts par le Gouvernement Fédéral pour Aider L'industrie de la Pêche Récréative en Colombie-Britannique

Le gouvernement fédéral ouvre aux entreprises de pêche récréative de la Colombie-Britannique un fonds de roulement à faible taux d'intérêt. Le Programme de prêts pour la pêche récréative de 7 millions de dollars sera offert aux collectivités, conformément à l'engagement pris par le gouvernement du Canada de permettre aux collectivités touchées de répondre aux besoins locaux d'adaptation.

Le Programme de prêts pour la pêche récréative, géré par Diversification de l'économie de l'Ouest, aidera l'industrie de la pêche récréative de la Colombie-Britannique (propriétaires de pourvoires et affréteurs) à réagir aux impacts immédiats et futurs des changements dans la pêche en leur permettant d'avoir accès à des crédits pour le développement de stratégies commerciales concernant la diversification et la pêche sélective. Le 19 juin 1998, lorsqu'il a annoncé le programme d'adaptation et de restructuration des pêches, David Anderson, ministre des Pêches et des Océans, reconnaissait les besoins de la pêche récréative de la Colombie-Britannique et promettait une aide fédérale pour lui permettre de régler ses problèmes et assurer sa survie sur le marché.

« L'industrie de la pêche récréative est essentielle à l'économie de la Colombie-Britannique et à la survie des économies locales sur l'ensemble de la côte, selon M. Anderson. Nous devons agir et apporter les changements qui s'imposent pour nous adapter à la nouvelle orientation des pêches: nous diversifier pour ne plus être dépendants des stocks décimés, exploiter de nouvelles zones de pêche, vendre le changement à nos clients et créer de nouveaux marchés comme l'écotourisme. Ce programme répond à un besoin réel. Les dernières années ont mis de la pression autant sur les budgets de fonctionnement que sur le capital d'investissement, et les prêteurs commerciaux n'étaient pas disposés à prendre des risques dans une période d'incertitude pour l'industrie. »

Le Programme de prêts pour la pêche récréative

est réalisé localement par les SADC au nom de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada. Les SADC ont établi un programme facilitant l'accès au crédit pour les pourvoyeurs et les affréteurs qui souhaitent adopter des mesures de pêche plus sélectives ou être moins tributaires de la pêche du saumon. Ce financement, jusqu'à concurrence de 100 000 dollars pour les pourvoyeurs et de 25 000 dollars pour les affréteurs, comble une lacune au niveau des prêts traditionnels et est particulièrement utile aux entreprises qui ne satisfont pas aux exigences en matière de prêts. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec la SADC de leur région.

Les SADC sont bien placées pour aider les citoyens, les petites entreprises et les collectivités à s'adapter aux changements dans le secteur de la pêche. Les SADC sont des organismes à but non lucratif gérés par des conseils d'administration bénévoles représentant les intérêts de toute la collectivité. Elles totalisent en moyenne plus de 10 ans d'expérience dans la prestation de services aux petites entreprises et la recherche du développement économique des collectivités et des possibilités de diversification.

« Le programme sera manifestement utile, affirme Tom Bird, directeur exécutif du Sport Fishing Institute de la Colombie-Britannique.

Nous nous réjouissons de travailler avec les SADC, de fournir le plus d'aide possible pour informer nos membres et nous assurer qu'ils disposent de l'information dans les meilleurs délais. »

On dénombre en Colombie-Britannique 127 pourvoires et 1 000 affréteurs. En 1997, l'industrie de la pêche récréative représentait 485 millions de dollars de revenus pour la province, a versé 113 millions de dollars en salaires et créé environ 7 000 emplois saisonniers, ce qui représente une baisse par rapport aux 611 millions de dollars de revenus et les 8 625 emplois déclarés en 1994. ■

Fin de la Première Phase du Programme de Retrait des Permis de Pêche du Saumon

Le retrait volontaire des permis de pêche s'inscrit dans le cadre des mesures de restructuration de la pêche du saumon du Pacifique, programme de 400 millions de dollars annoncé par le gouvernement fédéral en juin 1998 pour aider les collectivités et les individus à s'adapter à la nouvelle situation dans les pêches. Le gouvernement fédéral a consacré plus de 200 millions de dollars à la restructuration de la pêche (programme de retrait des permis, incitatifs à l'usage de nouvelles techniques de pêche sélective et mesures de diversification de la pêche).

La pêche du saumon du Pacifique fait face à des enjeux sans précédent. Beaucoup trop de pêcheurs se font la lutte pour des stocks affaiblis, et les mettent en péril. Le prix mondial du saumon a dégringolé ces dernières années et les coûts de la flottille ont augmenté, ce qui menace encore plus la viabilité économique de la flottille. Un trop grand nombre de bateaux, des pratiques de pêche non sélectives, une dépendance excessive à l'égard de stocks de saumon fluctuants et de profondes modifications des conditions océaniques rendent extrêmement difficiles la gestion de la ressource commune.

Le Commissaire à la protection des emplois de la Colombie-Britannique et une étude indépendante menée par Dr Parzival Copes formulaient des recommandations visant la réduction de la taille de la flottille saumonière. Les deux rapports concluaient que l'industrie de la pêche ne survivra pas à moins que l'on adopte un changement fondamental, qui inclut la réduction de la taille de la flottille et l'intensification de la pêche sélective.

Le programme de retrait des permis de pêche commerciale du saumon est un élément important de la nouvelle orientation de la pêche dans le Pacifique, qui vise à respecter les objectifs de conservation par une réduction importante du nombre de titulaires de permis de pêche commerciale du saumon. Le défi de Pêches et Océans Canada est de réduire la dépendance des pêcheurs à l'égard d'une ressource fluctuante, et à assurer des revenus plus

substantiels aux pêcheurs qui demeurent dans l'industrie.

Après consultation de 3 304 titulaires de permis de pêche du saumon par un questionnaire distribué en juillet 1998, la première phase du programme de retrait volontaire a été annoncée le 14 octobre 1998. À ce moment-là, un comité consultatif indépendant, présidé par M. Jim Matkin, a été nommé pour évaluer les propositions en se fondant sur des critères comme la valeur indiquée, la valeur marchande, la longueur du bateau, le type d'engin, les données antérieures sur les captures, l'âge et le lieu de résidence des propriétaires de bateau. Le comité comprenait également des représentants de chaque secteur d'engin (lignes traînantes, sennes et filets maillants). Pêches et Océans Canada a reçu 1 124 propositions. Après évaluation, le comité a formulé ses recommandations au Directeur général de la Région du Pacifique, pour que 99 propositions soient acceptées.

Les propositions acceptées visaient 46 permis de pêche à la senne, 20 permis de pêche au filet maillant et 33 permis de pêche à la traîne, ce qui représente une proportion de 9,4 % de tous les permis de pêche à la senne admissibles, 1,1 % des permis de pêche aux filets maillants et 3,3 % des permis de pêche à la traîne. Il reste 3 205 permis de pêche commerciale du saumon admissibles au programme de retrait de la Côte Ouest. De ce nombre, 442 sont des permis de pêche à la senne, 1 805 des permis de pêche au filet maillant et 956 des permis de pêche à la traîne.

Dans la zone A de la pêche à la senne, il y a eu 12 retraits de permis et 34 retraits dans la zone B. Dans la zone C, il y a eu 9 retraits de permis de pêche au filet maillant, 8 retraits dans la zone D et 3 retraits dans la zone E. Dans la zone F, il y a eu 11 retraits de permis de pêche à la traîne, 16 retraits de permis dans la zone G et 6 retraits dans la zone H.

La deuxième phase de retrait de permis est maintenant terminée et le Ministère examine minutieusement les propositions recommandées. ■

Options de Pêche Sélective Mises de L'avant dans un Atelier Intersectoriel Tenu à Richmond, en Colombie-Britannique

Pêches et Océans Canada et l'industrie se sont associés pour explorer les aspects techniques de la pêche sélective.

Les pêcheurs commerciaux, les pêcheurs des Premières Nations et le personnel de Pêches et Océans Canada se sont associés pour évaluer les projets pilotes de pêche sélective lors du premier atelier sur la pêche sélective, tenu à Richmond, les 4 et 5 novembre 1998. Selon Don Lawseth, coordonnateur de la pêche sélective à Pêches et Océans Canada, on pourrait qualifier cette réunion d'étape importante dans la bonne direction.

Près de 300 personnes, notamment des pêcheurs commerciaux, des membres des Premières Nations, des agents de protection de la nature, des pêcheurs sportifs et des gestionnaires du gouvernement ont participé à l'atelier, parrainé conjointement par Pêches et Océans Canada, Fisheries Renewal BC et le Comité technique de l'industrie sur la pêche sélective du saumon. Cet atelier a attiré deux fois plus de gens que prévu, ce qui montre le niveau d'intérêt et d'engagement des personnes concernées. Il s'agit

aussi d'une indication que, malgré leur diversité, les groupes de pêcheurs reconnaissent que les techniques de pêche sélective définiront les pêches de l'avenir, et qu'ils seront au premier plan pour réinventer l'industrie sur la côte du Pacifique.

L'idée d'un atelier a d'abord été présenté au Ministère dans le cadre d'un projet global par le Comité technique de l'industrie sur la pêche sélective du saumon, présidé par Bob Rezansoff, avec des représentants du secteur des fileyeurs, des senneurs et des ligneurs. Les présentations comprenaient des expériences et des idées émises par les Premières Nations et des pêcheurs qui utilisaient déjà d'autres engins comme des trappes, des tourniquets et des sennes de plage.

La créativité abonde dans tous les secteurs.

Voici quelques points abordés lors de l'atelier:

- Le secteur de la traîne s'est engagé à former un comité directeur pour examiner les options de pêche sélective qui aboutiront à un « colloque » à l'échelle de la côte pour fixer les priorités de recherche-développement de la pêche sélective pour 1999.
- Le secteur de la pêche à la senne a concentré ses efforts sur différentes techniques de manutention du poisson, notamment le salabardage. Toutefois, l'éducation et la sensibilisation des travailleurs est un défi important du secteur de la pêche à la senne. Une mauvaise manutention du poisson peut effectivement annuler tout progrès technologique.
- Les fileyeurs ont répondu très positivement en présentant des dizaines d'idées sur les méthodes de pêche sélective, mais leurs efforts porteront sur le développement d'une flottille très mobile et réactive qui leur permettra de pêcher de façon stratégique et dynamique.

La pêche sélective est la pierre angulaire du plan visant à maintenir la viabilité de la pêche du saumon et à protéger les stocks de poissons affaiblis de la Côte

Principaux éléments du programme de rétablissement de la ressource:

- ▶ Promouvoir la gérance des bassins hydrographiques par les collectivités en nommant des coordonnateurs de la gérance et des auxiliaires de l'habitat pour aider les groupes communautaires, l'industrie et les bénévoles à protéger efficacement les habitats.
- ▶ Remettre en état les habitats dégradés et rétablir les stocks de saumon décimés en prolongeant le Programme de restauration de l'habitat et de mise en valeur du saumon, qui prendra fin en 1999.
- ▶ Rétablir les stocks de saumon menacés, comme le coho, par une mise en valeur stratégique.

Ouest. Des ateliers comme celui tenu à Richmond résumant les principes de la nouvelle orientation des pêches sur la Côte Ouest: durabilité, conservation et amélioration de la prise de décision.

Suite à l'atelier de novembre, un atelier multipartite sur la pêche sélective a été organisé par le Programme de la pêche sélective de Pêches et Océans Canada; il a eu lieu à Richmond (C.B.) les 1er et 2 février 1999. Il avait pour but de présenter les résultats des activités de pêche sélective de 1998 et d'obtenir des avis et des recommandations sur les priorités concernant les techniques et les méthodes de pêche sélective en vue d'expériences et de recherches pour les prochaines années. On a également demandé l'avis des participants au sujet des éléments du programme de pêche sélective.

L'atelier de deux jours comportait une séance plénière la première journée, à l'intention de

représentants invités de tous les secteurs (pêche commerciale, Premières Nations, pêche sportive et agents de protection de la nature). Les secteurs de la conservation comprenaient des représentants des collectivités, des groupes et des organismes écologiques. La séance plénière a porté sur les résultats des projets de recherche menés en 1998, les résultats des études sur la surveillance des captures et l'état des stocks et de l'échappée, et les questions de conformité. La deuxième journée comportait des séances de groupes de travail pour chaque secteur et se terminait par une séance plénière pour la présentation des résultats de chacun des groupes de travail (Premières Nations, conservation, senneurs, ligneurs, fileyeurs et pêcheurs sportifs) sur les priorités de la pêche sélective pour 1999, les critères de sélection des projets et les programmes de formation et d'éducation. ■

Programme d'aide aux Pêcheurs et aux Membres de leur Famille

Le programme d'aide aux pêcheurs et aux membres de leur famille est un service de consultation personnel et confidentiel offert à tous les pêcheurs membres de la collectivité et à leur famille immédiate, dans le but de les aider à faire face à diverses préoccupations personnelles et liées au travail. Le programme est maintenant prolongé jusqu'en octobre 1999. Ce service est offert par le Groupe d'aide aux employés, une division des Services à la famille du Grand Vancouver. Le Service d'aide aux employés a des bureaux partout en Colombie-Britannique, dans les régions côtières et intérieures. Les conseillers peuvent organiser des rencontres au moment qui convient.

Vous pouvez appeler en tout temps:

1-800-667-0993

(604) 732-6993 (Lower Mainland)

◆ suite de la p. 3


Le programme reconnaît que la protection à long terme de l'habitat nécessite la gérance des rivières, des cours d'eau et des bassins hydrographiques au niveau local. Les auxiliaires de l'habitat et les coordonnateurs de la gérance de l'habitat ont pour mandat de faire en sorte que les habitants de ces bassins hydrographiques soient plus aptes à s'acquitter efficacement de cette tâche.

Les auxiliaires de l'habitat et les coordonnateurs de la gérance aideront les groupes locaux chargés de la gérance et de la conservation à élargir leur rôle de défenseurs des préoccupations communautaires et de la protection de l'habitat et à faire valoir davantage leurs droits au moment de la prise de décisions concernant la gestion des bassins hydrographiques. Ce programme est fondé sur les efforts fructueux de la collectivité et des groupes de bénévoles et renforce les partenariats entre les citoyens, les intervenants, les Premières Nations et les gouvernements.

On peut obtenir une copie du rapport provisoire, y compris les recommandations formulées lors du forum de janvier sur la conservation de l'habitat et la gérance des habitats, à l'adresse Internet suivante:

<http://habitat.pac.dfo.ca/heb/restructure/restore.htm>

Visitez le site Web de Pêches et Océans Canada, région du Pacifique:
<http://www.pac.dfo-mpo.gc.ca/>

CANADA		POSTES
POST		CANADA
Postage paid		Port payé
Bulk		Nombre
03096602		